



COMPTE RENDU SUCCINCT DU COMITÉ SYNDICAL DU SMT ARTOIS-GOHELLE DU 21 JANVIER 2016

La présidence a été assurée par M. Laurent DUPORGE, président assisté par M. Daniel DELCROIX, 2nd vice-président.

Titulaire(s) présent(s) : M. Laurent DUPORGE ; M. Jean-Paul DECOURCELLES ; M. Bernard OGIEZ ; M. Alain LHERBIER *jusqu'au point relatif jusqu'au point relatif à la présentation des coûts pour la mise en œuvre des systèmes et à la validation des options* ; M. Jean-Luc DAUCHY ; M. Eugène BINAISSE ; M. Philippe MILOSZYK ; M. Daniel DELCROIX ; Mme Annick DUHAMEL ; Mme Marguerite DEPREZ-AUDEBERT.

Titulaire(s) absent(s) / excusé(s) : M. Michel BOUCHEZ ; M. Yvon LEJEUNE ; M. Daniel MACIEJASZ ; M. Jean HAJA ; M. Jean-Pierre CORBISEZ ; Mme Mauricette D'HERMY ; M. Philippe KEMEL ; M. André JAKUBOWSKI ; M. Bernard CAILLIAU ; M. Alain WACHEUX ; Mme Janine PROOT.

Suppléant(s) présent(s) : M. Alain MASSON ; Mme Naceira VINCENT *jusqu'au point relatif jusqu'au point relatif à la présentation des coûts pour la mise en œuvre des systèmes et à la validation des options* ; M. Sylvain ROBERT *jusqu'au point relatif à la présentation des coûts pour la mise en œuvre des systèmes et à la validation des options* ; M. Daniel KRUSZKA *jusqu'au point relatif à la présentation des coûts pour la mise en œuvre des systèmes et à la validation des options*.

Suppléant(s) absent(s) / excusé(s) : Mme Donata HOCHART ; Mme Laurence DEPORTEER ; Mme Samia GACI ; Mme Annie FLAMENT ; M. Charly MEHAIGNERY ; Mme Sabine VAN HEGHE ; Mme Marine TONDELIER ; M. Nicolas COUSSEMENT ; Mme Ginette CHEMIN ; M. Didier HOLT ; M. René MARTIN ; M. Claude LEMAÎTRE ; M. Gérard PAILLARD ; M. Daniel LEFEBVRE ; M. Marc KOPACZYK ; M. Gaëtan VERDOUCQ ; M. Maurice LECOMTE.

Pouvoirs / Représentations : M. Philippe KEMEL représenté par M. Alain MASSON ; M. Michel BOUCHEZ représenté par M. Sylvain ROBERT ; Monsieur Yvon LEJEUNE représenté par M. Daniel KRUSZKA ; Mme Janine PROOT pouvoir à M. Philippe MILOSZYK ; M. Jean-Pierre CORBISEZ pouvoir à M. Eugène BINAISSE.

Invité(s) Présent(s) : M. Sébastien CASARI, directeur de cabinet du président de la CALL ; M. Bertrand LOUCHARD, DGS de la CALL ; M. Thierry COULOMBEL, directeur de cabinet du Président d'Artois Comm. ; M. Jean-Pierre QUARGNUL, directeur de cabinet du président de la CAHC.

Secrétaire : M. Philippe MILOSZYK

Administration : M. Fabrice SIROP ; Mme Elise JEANNE ; M. Grégory DEPRET ; M. Ludwig MAUDRICH ; M. Benoît DESCAMPS ; Mme Hélène LION ; M. Paskal BARBELETTE ; Mme Valérie BABIC

* *
*

Le Comité Syndical,

- A approuvé, à l'unanimité (15 voix) les procès-verbaux des comités syndicaux des 12 novembre et 10 décembre 2015.
- A pris connaissance, sans formuler d'observation, du relevé des décisions du Président (n°2015/99/DP à 2015/105/DP) et des délibérations du bureau syndical (2015/13/BS)

1°) **Procède** à la désignation des représentants du SMT Artois-Gohelle au sein du CISPD d'Artois Comm. :

Titulaire	Suppléant
D.DELCROIX	P.MILOSZYK

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (15 Voix)
2016/1/CS**

2°) **Approuve** la convention de partenariat avec l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille 1 - pour la réalisation d'une étude sur le stationnement, **autorise** le Président du SMT Artois-Gohelle à la signer et à prendre toute décision pour son exécution, et **précise** que le montant de la participation financière du SMT Artois-Gohelle s'élève à la somme de 3.500 €.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (15 Voix)
2016/2/CS**

3°) Approuve l'avenant n°1 à la convention en date du 12 mai 2015, relative au financement des travaux de réalisation d'un pont-rail situé sur la commune de Lens et **autorise** le Président du SMT Artois-Gohelle à le signer et à prendre toute mesure utile relative à son exécution.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (15 Voix)
2016/3/CS**

4°) Approuve la convention entre le SMT Artois-Gohelle et la ville de Lens relative au financement des travaux de réalisation d'un pont-rail situé sur la commune de Lens, à proximité du stade Bollaert, dans le cadre des nouveaux aménagements urbains de la ville, **autorise** le Président du SMT Artois-Gohelle à signer ladite convention et à prendre toute mesure utile relative à son exécution et **précise** que ville de Lens s'engage à rembourser le SMT Artois-Gohelle à hauteur de 40% des dépenses nécessaires à la réalisation de l'opération concernée.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (15 Voix)
2016/4/CS**

5°) Approuve l'avenant n°34 à la convention d'exploitation déléguée du service public de transport urbain de voyageurs du SMT Artois-Gohelle -. Tarification lors de la circulation alternée/ Horaires boutique de Béthune / Modification du PPI, **autorise** le Président du SMT Artois-Gohelle ou son représentant à le signer et à prendre toutes mesures utiles pour son exécution, et **précise** que cet avenant n'entraîne aucune modification de la contribution forfaitaire totale (2010-2016) à l'exception de l'impact recettes générées par la mise en place de la mesure spécifique en cas de circulation alternée.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (15 Voix)
2016/5/CS**

6°) Approuve le principe de l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AM 207 sise à Bully-les-Mines, visant à permettre l'aménagement d'un accès par rond-point au futur dépôt de la ZA de Quadraparc, et **rappelle** que cette acquisition relève des compétences déléguées au Président par le Comité Syndical et qu'il lui en sera rendu compte.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (15 Voix)
2016/6/CS**

7°) Valide les grands principes des limites de prestation du SMT Artois-Gohelle à appliquer dans le cadre des opérations d'aménagement des lignes de Bus à Haut Niveau de Service

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (15 Voix)
2016/7/CS**

8°) Valide les orientations de la stratégie foncière du SMT Artois-Gohelle dans le cadre du projet de BHNS

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (15 Voix)
2016/8/CS**

9°) Valide les « solutions de base » et les options des aménagements à réaliser dans le cadre du projet de BHNS

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (15 Voix)
2016/9/CS**

10°) Valide partiellement les études d'avant-projet relatives aux lignes Bulles 1, Bulle 3, Bulles 5 et Bulle 7 et notamment les éléments relatifs :

- La stabilisation des tracés et les principales modifications apportées depuis la phase des études préliminaires.
- Les différents principes d'insertion par tronçons
- Les principales hypothèses techniques servant de base à l'élaboration du projet
- Les mesures compensatoires

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (15 Voix)
2016/10/CS**

11°) **Valide** partiellement les études d'avant-projet relatives aux lignes Bulles 2 et Bulle 6 et notamment les éléments relatifs :

- La stabilisation des tracés et les principales modifications apportées depuis la phase des études préliminaires.
- Les différents principes d'insertion par tronçons
- Les principales hypothèses techniques servant de base à l'élaboration du projet
- Les mesures compensatoires

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (15 Voix)
2016/11/CS

12°) **Valide** les orientations pour l'harmonisation de certains aménagements sur l'ensemble du territoire du SMT Artois-Gohelle dans le cadre du projet de BHNS.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (15 Voix)
2016/12/CS

13°) **A pris connaissance** des coûts définitifs du projet de système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV) évalués à 17 669 000 € HT, et **valide** les options suivantes :

- installation de BIV (Borne d'Information Voyageur) simple face sur 100 arrêts (Bulles 5, 6, 7)
- Installation d'écrans TFT simple face dans 10 stations majeures.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (12 Voix)
2016/13/CS

14°) Approuve la convention relative au financement de l'étude de faisabilité des travaux connexes ferroviaires préalables à la réalisation d'un pont-route sur la Commune de Sallaumines dans le cadre de l'aménagement du BHNS, autorise le Président ou son représentant à signer cette convention, et **précise** que le montant de cette étude faisabilité, sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau et à la charge du SMT, est évalué à 23 000 € courants HT, dont une somme forfaitaire de 1 000 € courants correspondant aux frais de maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (12 Voix)
2016/14/CS

15°) **A débattu** des orientations générales du budget de l'exercice 2016.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (12 Voix)
2016/15/CS

16°) **A pris connaissance** des éléments relatif à l'Evaluation organisationnelle et financière des impacts de la gratuité sur le réseau de transport TADAO.

17°) **A débattu** des premières propositions pour l'identité visuelle générale des véhicules.